

Communiqué de presse

Crolles, le 23 janvier 2009

Premier conseil de la nouvelle Communauté de communes du Grésivaudan

Lundi 12 janvier 2009, le conseil de communauté de la Communauté de communes du Grésivaudan s'est réuni pour la première fois à l'Espace Aragon (Villard-Bonnot) pour élire ses représentants.

Monsieur François Brottes a été élu Président de la communauté de communes du Grésivaudan (156 voix « pour » sur 162 suffrages exprimés). L'assemblée délibérante a également choisi son bureau composé de 61 conseillers communautaires.

Les commissions ont également été constituées comprenant :

- 4 commissions obligatoires :

la commission locale d'évaluation des charges transférées, la commission consultative des services publics locaux, la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées et la commission d'appels d'offres

- 10 commissions thématiques :

la commission SCOT, la commission services à la population, la commission économie/emploi/insertion, la commission logement et habitat, la commission agriculture et forêts, la commission environnement, la commission sports et loisirs, la commission transports, la commission culture et la commission contrat de pays



L'assemblée délibérante est composée de 177 membres

Les membres du bureau :

Le Président François Brottes :



Le bureau est composé de 15 vice-présidents délégués, de 35 vice-présidents associés et de 10 conseillers délégués.

Les vice-présidents délégués :



1-Philippe Langénieux-Villard
Maire d'Allevard
Concertation et
à la communication



2-Pierre Beguery
Maire de Montbonnot- St
Martin
Economie et Emploi



3-Charles Bich
Maire de Pontcharra
Conseiller Général
Transports et
Déplacements



4-Bernard Michon
Maire de Revel
Services à la population



5-Dominique Clouzeau-
Germain
Maire de St-Bernard-du-
Touvet
Aménagement de
l'espace



6-Gérard Cohard
Maire de la Ferrière
Environnement



7-Olivier Leroux
Commune de Crolles
Personnel



8-Daniel Charbonnel
Maire du Versoud
Finances



9-Gérald Giraud
St-Martin-d'Uriage
Développement durable



10-Jean-Michel Bouclans
Maire de Sae-Marie-
d'Alloix
Gestion des services
publics



11-Janine Dubus
Maire de St-Nazaire-les
Eymes
Habitat et Logement



12-Lucile Ferradou
Maire de St-Ismier
Culture, sports et loisirs



13-Thierry Pouchot
Commune de Villard-
Bonnot
Infrastructures et
transports



14-Laurence Bellicard
Maire de Bernin
Contrat de Pays



15-Philippe Baudain
Maire de St-Vincent de
Mercuze
Evolution de
l'intercommunalité

Les vice-présidents associés :



16-Albert Andrevon
Maire de Lumbin
Relations avec le Conseil
de Développement



17-Cécile Anglade
Commune de St-Ismier
Information et
Communication



18-Claude Blanc-
Coquand
Maire de Ste-Agnès
Risques naturels



19-Pierre Boisselier
Maire de St-Hilaire-du-
Touvet
Equipements
administratifs



20-Daniel Bosa
Maire de Chapareillan
Emploi et Insertion



21-Jean-Pierre Buart
Maire de la Buisnière
Jeunesse



22-Bruno Caraguel
Commune de Theys
Ressources naturelles



23-Daniel Chavand
Maire de Villard-Bonnot
Sports et loisirs



24-Jean-François
Clappaz
Commune de
Montbonnot
Promotion économique



25-Roger Cohard
Maire du Cheylas
Comités consultatifs
locaux



26-Robert Colliat
Maire de Champ-Près-
Froges
MAPAD et autres



27-Jean-Paul Durand
Maire de La Pierre
Commerces et marchés



28-Christophe Engrand
Maire de Barraux
Sports et loisirs



29-Georges Fastier
Commune de Crolles
Budgets annexes



30-Claude Gabelle.
Commune de
Vaulnaveys-le-haut
Personnes âgées



31-Francis Gimbert
Commune de Crolles
Conseiller Régional
AOTU



32-Maurice Glatigny
Commune de St-Ismier
Charges transférées



33-Claude Gloeckle
Commune de crolles
Equipements culturels



34-Jacques Guillot
Maire de Chamrousse
Tourisme



35-Christine Joy
Maire de Laval
Agriculture



36-Gilles Lamand
Commune de Goncelin
Commission d'appel
d'offre



37-Olivier Legate
Commune de Bernin
Déplacements



38-Patricia Levasseur
Commune de Crolles
Agenda 21



39-Jean Lombart
Maire de St-Pierre-
d'Allevard
Halte-garderies



40-Claude Malia
Maire de Froges
Gestion des ZA et des
Pépinières



41-Jannick Mousin
Maire de Biviers
Formation et conditions
de travail



42-Jean Picchioni
Commune des Adrets
Culture



43-René Pois-Pompée
Maire de St-Maximin
Filière Bois



44-Claude Saury
Commune de St-Nazaire-
Les-Eymes
Petite enfance



45-Brigitte Sorrel
Maire de la Flachère
Santé et prévention



46-François Stéfani
Maire de Tencin
Accessibilité et handicap



47-Patrick Ternaux
Maire de la Combe-de-
Lancey
Pôle de Compétitivité



48-Laurence THERY
Maire du Touvet
Offre habitat et logement



49-Yvette Tosolini
Commune de Pontcharra
Demande habitat et
logement



50-Bernard Triffe
Commune de
Montbonnot St-Martin
Elimination, traitement et
valorisation, des ordures
ménagères



51-Philippe Volpi
Maire de la Terrasse
Schéma de
cohérence territoriale

Les conseillers communautaires délégués :



Yannick Bouchet-Bert-Peillard
Maire d'Hurtières



Claude Vannuffele
Maire de la Chapelle-du-Bard



Alain Guilly
Maire du Moutaret



Jean-Claude Jolly
Maire de Môtretel-de-Mailles



Stéphane Vaussenat
Maire de Pinsot



William Minguely
Commune de Sainte-Marie-du-Mont



Gérard Quinzin
Mairie de St-Jean-le-Vieux



Isabelle Curt
Maire de St-Mury-Monteymond



Arnaud DUHAMEL
Maire de Saint Pancrasse



Françoise Gerbier
Maire de Venon

Retour sur la création de cette grande intercommunalité

La mise en œuvre de ce regroupement a débuté dans le cadre du syndicat mixte du Pays du Grésivaudan. Ce projet est né de la volonté de rassembler un territoire avec une forte cohésion sociale, géographique, économique et historique. Les enjeux de cette intercommunalité sont de taille. Il s'agit de renforcer la solidarité entre les communes, de poursuivre la création d'emplois diversifiés, de mutualiser la gestion pour une plus grande efficacité et de proposer une offre équilibrée d'équipements et d'infrastructures publics.

Le 1^{er} janvier 2009, cinq communautés de communes ont fusionné, rejointes par onze communes dites isolées (c'est-à-dire non rattachées à une communauté de communes)** pour se rassembler en une seule structure administrative : la Communauté de communes du Grésivaudan.

Le nouveau découpage englobe désormais la vallée du Grésivaudan ainsi que les contreforts des massifs de Belledonne et Chartreuse, soit 700 km² pour 49 communes et 101 635 habitants.

* : La COSI (Communauté de Communes du Moyen Grésivaudan), la CIAGE (Communauté d'intervention et d'aménagement du Grésivaudan et de son environnement), la CCHG (Communauté de communes du Haut Grésivaudan), la CCBB (Communauté de communes du balcon de Belledonne), la CCPR (communauté de communes du Plateau des Petites Roche

** : Ste Marie du Mont, Hurtières, St Pierre d'Allevard, la Chapelle du Bard, la Ferrière, le Moutaret, Pinsot, Biviers, St Nazaire les Eymes, St Ismier, Montbonnot

49 communes réunies

Les Adrets	Goncelin	Saint-Martin-d'Uriage
Allevard	Hurtières	Saint-Maximin
Barraux	Laval	Saint Mury Monteymond
Bernin	Lumbin	Saint-Pancrasse
Biviers	Montbonnot St Martin	Saint-Nazaire-les-Eymes
La Buisnière	Morêtél-de-Mailles	Saint-Pierre-d'Allevard
Le Champ-près-Frogès	Le Moutaret	Saint-Vincent-de-Mercuze
Chamrousse	La Pierre	Sainte-Marie-d'Alloix
Chapareillan	Pinsot	Sainte-Marie-du-Mont
La Chapelle-du-Bard	Pontcharra	Tencin
Le Cheylas	Revel	La Terrasse
La Combe-de-Lancey	Saint-Bernard-du-Touvet	Theys
Crolles	Sainte-Agnès	Le Touvet
La Ferrière	Saint Hilaire du Touvet	Vaulnaveys-le-haut
La Flachère	Saint-Ismier	Le Versoud
Frogès	Saint-Jean-le-Vieux	Villard-Bonnot
		Venon

Contact

Communauté de Communes du Grésivaudan

Service communication

Jneyret@la-cosi.com

04 76 08 04 57